

Diisocyanates - Formation Générale - Comment déployer la formation obligatoire dans son entreprise



L'objectif de cette session est de vous permettre d'avoir une connaissance de base sur les dangers et les risques liés à l'utilisation des Diisocyanates, cela conformément au point 5 de la restriction 74 de REACH et d'avoir les outils et la démarche pour déployer les différents niveaux de la formation dans votre entreprise

Dates :

- Mardi 8 octobre 2024, 14h-17h
- Mardi 8 avril 2025, 14h-17h
- Mardi 14 octobre 2025, 14h-17h

Durée de la formation : 3h

Type de formation : Formation en visio-conférence en direct sur Teams

Lieu : À distance – visio-conférence

Tarif : 250€ HT soit 300 € TTC

Financement : Certification QUALIOPi offre la possibilité du financement par OPCA/OPCO.

Public visé : Chefs d'entreprise, responsables HSE, salariés compétents, préventeurs, techniciens HSE, services de prévention et de santé au travail

Moyens pédagogiques : Animation interactive, fascicule de formation numérique (pdf), apports théoriques et pratiques

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation

Modalités d'évaluation des acquis : QCM d'évaluation des acquis

Capacités et compétences visées : Connaître les bases sur les dangers et les risques concernant les Diisocyanates afin de pouvoir sensibiliser ses collaborateurs exposés et manipulant ces produits.

Programme de la formation :

Introduction

1. Que sont les diisocyanates ?

- a. Chimie des diisocyanates
- b. Les dangers des diisocyanates : toxicité aiguë, sensibilisation, ...
- c. Causes de développement d'une sensibilisation ;
- d. L'odeur n'est pas un indicateur fiable du danger

2. Étiquettes de produits et fiches de données de sécurité

3. Risques liés à la manipulation des diisocyanates

- a. Comment vous pouvez être exposé
- b. Les applications
- c. Instructions d'utilisation
- d. Valeurs limites d'exposition professionnelle

4. Mesures de prévention et de protection associés ;

- a. Ventilation / Aspiration
- b. Équipement de protection individuelle
- c. Hygiène
- d. Comportement et sécurité
- e. Mesures d'urgence
- f. La gestion du changement
- g. Élimination des emballages
- h. Évaluation des consignes de sécurité

5. Réglementations et codes nationaux

6. Comment déployer la formation dans son entreprise

- a. Le contenu des formations intermédiaires et avancées
- b. La personnalisation des formations
- c. Lien avec les formations du code du travail et les résultats des évaluations des risques

Intervenant :

Jérémy DELVIGNE
jdelvigne@atoutchimie.eu
06 15 75 31 09
Ingénieur HSE



www.atoutchimie.eu